

# École Saint-François d'Assise

École sous contrat d'association appartenant à l'enseignement catholique diocésain

## **TARIFS 2025 / 2026**

La contribution des familles, la restauration, les garderies et études sont facturées mensuellement sur 10 mois.

Tarifs	1 ENFANT 2 ENFANTS ou PLUS		
Frais de dossier	40 €	+ 20 € par enfant supplémentaire	
Acompte sur la scolarité	70 € par enfant		

#### **CONTRIBUTION DES FAMILLES**

Quotient familial *	Tranche	Tarif mensuel par enfant
jusqu'à 650 €	Α	90 €
de 651 € à 800 €	В	108€
de 801 € à 950 €	С	119€
de 951 € à 1 100 €	D	123€
de 1 101 € à 1 200 €	E	130 €
au-delà de 1 201 € **	F	135€

<sup>\*\*</sup> Les familles relevant de la tranche "F" et ayant 3 enfants ou plus scolarisés au sein de l'école St François d'Assise se voient appliquer la tranche "E".

#### **RESTAURATION**

Nombre de repas par semaine	1 repas	2 repas	3 repas	4 repas	1 repas occasionnel
Tarif mensuel tranches C/D/E/F	26 €	52€	78€	104€	8.00 €
Tarif mensuel tranches A/B	25,50 €	51 €	76,50 €	102€	7 0,00 €

PAI par jour :4 €

### GARDERIE et ETUDE SURVEILLEE : 16 h 30 - 18 h 30

Le forfait étude ou garderie est dû en entier quelle que soit l'heure de départ de l'enfant.

Nombre de jours par semaine	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	Occasionnelle 1 jour
1er enfant	12 €	24 €	36 €	48€	7€
2ème enfant et plus	10 €	20 €	30 €	40 €	7€

Tout paiement occasionnel est à régler en espèce ou par chèque libellé à l'ordre de :

<sup>\*</sup> Le Quotient familial s'obtient en divisant le revenu imposable du foyer (figurant sur l'Avis d'imposition ou de non imposition de l'année N-1 des personnes vivant dans le même foyer ; en cas d'impositions séparées, indiquer la somme des deux Revenus imposables) par le nombre d'enfants à charge, auquel on ajoute 2 pour les parents, plus 1 par personne additionnelle à charge, divisé par 12.

<sup>&</sup>quot;Association Saint François d'Assise" (A.S.F.A.)